



À Garges-Lès-Gonesse, le 16/05/2022,

Compte-rendu rédigé par M. BONJEAN (CPE)

Compte-rendu CVC

Séance 1 du 14 Novembre 2022

Salle A01, à 16h10.

Personnels de l'établissement présent.e.s :

- Madame MAO, cheffe d'établissement et **présidente de l'instance.**
- M. BONJEAN, conseiller principal d'éducation : **réfèrent de l'instance.**
- Mme TATARD, professeure d'anglais : personnel membre du CVC.
- Mme TRUCHASSOU, gestionnaire : personnel membre du CVC.

Les délégué.e.s présent.e.s :

- BAYEK Bryanna / Titulaire / 5CHAWLA
- OKUR Celin-Su / Suppléante / 5CHAWLA
- OVILMAR Kévin / Titulaire / 6BAGIEU
- POPOVIC Alexis / Suppléant / 6BAGIEU
- AROULMARIANADIN Stewane / Titulaire / 5CHAWLA
- AROULMARIANADIN Elvina / Titulaire / 3LANG
- DJENNI Donia / Suppléante / 3LANG



– Ordre du jour :

1. Présentations de l'instance aux nouveaux.elles élu.e.s et lecture de la charte, soumission aux votes des délégué.e.s.
2. Retours sur les projets émis l'an passé, lors de la dernière séance du CVC lors de l'année scolaire 2021/2022.
3. Retours sur le programme des nouveaux.elles élu.e.s.
4. Conclusion.

– Compte-rendu de la séance :

Le CVC s'est réuni pour la première fois, **ce 14 novembre 2022.**

Pour cette séance, les représentant.e.s des parents d'élèves étaient au nombre de trois. Nous remercions ainsi les parents suivants :

- Madame DJEMEL Nadia.
- Madame AIT HASSANE Fatiha.
- Madame BOUKARDOUGHA Hanane.

À souligner également, la présence de Madame FERNANDEZ, secrétaire de Direction, invitée exceptionnellement lors de ce CVC par la cheffe d'établissement. La composition officielle ayant été arrêtée en amont, les personnels supplémentaires pourront désormais siéger uniquement par invitation ponctuelle.

Madame FRAÏOLI, ainsi que Messieurs BENETEAU et COCHARD, étaient absent.e.s lors de cette première séance pour des raisons professionnelles.

Les élèves Safae BOUJAMAA, titulaire au CVC, ainsi que Iness SARFAZ et Anas JMIAI ont également été absent.e.s de cette première séance.

→ Premier temps.

La réunion a commencé par la lecture et le vote du règlement intérieur du Conseil de Vie Collégienne : ce dernier a été explicité aux élèves par la cheffe d'établissement, Madame MAO, pour étayer les points les plus complexes au nouveaux.elles élu.e.s.

Cheffe et CPE ont proposé un changement dans le fonctionnement du CVC concernant la durée du mandat des délégué.e.s élu.e.s. Actuellement d'une année, la proposition visait à l'augmenter à deux ans afin de permettre une continuité, des réflexions plus élaborées lors des réunions, mais également de travailler avec les élèves la notion de l'engagement.

→ L'idée a été soumise au vote des délégué.e.s titulaires du Conseil de Vie Collégienne :

POUR : 3.

CONTRE : 1.

BLANC : 0.

La proposition a été acceptée par le CVC et entrera en vigueur dès l'année prochaine.

→ Deuxième temps.

Un retour sur les projets émis l'an passé a été prévu pour renseigner les nouveaux.elles élu.e.s sur le travail à continuer, mais aussi, sur les projets qui ont déjà été lancés mais proposés à nouveau dans leurs programmes.

Le club journalisme a été évoqué, avec de nouvelles informations à donner : en effet, la cheffe d'établissement a précisé que du matériel de webradio a été commandé. Monsieur COCHARD, professeur documentaliste, sera formé d'ici peu à cet outil et pourra ensuite former les personnels qui le souhaitent. Ainsi, une fois le temps de formation réalisé, le club pourra ouvrir ses portes sous un nouveau jour, et de nouvelles modalités. Les temps d'inscriptions seront transmis lorsqu'ils seront connus. Monsieur BENETEAU, professeur d'histoire et géographie, « se joindra sûrement » à son collègue pour encadrer le club.

Le club débat n'avait pas pu être réellement mis en place l'an passé, et donc, a dû être soumis une nouvelle fois au vote des élu.e.s CVC. Madame TATARD, personnel membre de l'instance et porteuse du projet l'an passé, a donc présenté le projet dans sa globalité, à nouveau (cf. compte-rendu 5 de l'année 2021/2022). Les délégué.e.s ont échangé avec les adultes présent.e.s sur l'intérêt même du débat, les participant.e.s, son déroulement. Les représentant.e.s des parents ont souligné son intérêt, notamment pour l'acceptation de l'opinion d'autrui et le travail autour du vocabulaire.

→ Le projet a été soumis au vote des délégué.e.s titulaires du Conseil de Vie Collégienne :

POUR : 4.

CONTRE : 0.

BLANC : 0.

La proposition a été acceptée par le CVC, et Madame TATARD transmettra donc dans les prochains jours la fiche projet afin que ce dernier puisse prendre vie.

Le club skateboard, longtemps en attente l'an passé, a été remis sur la table cette année, au même titre que le club débat. Madame BLAISE, professeure d'EPS était pressentie pour encadrer cette activité au sein du collège. Cela dit, plusieurs difficultés s'étaient dressées devant les élu.e.s de l'an passé : lieu où pratiquer, matériel, sécurité, etc.

→ Le projet a été soumis au vote des délégué.e.s titulaires du Conseil de Vie Collégienne :

POUR : 3.

CONTRE : 0.

BLANC : 1.

La proposition a été acceptée par le CVC, et Madame BLAISE se verra invitée à un prochain CVC pour discuter avec les élu.e.s. Madame TRUCHASSOU a émis ses doutes quant à la faisabilité du projet d'un point de vue matériel.

→ Troisième temps.

Les programmes des nouveaux.elles élu.e.s ont été passés en revue par la cheffe d'établissement. Les propositions qui rejoignaient des projets déjà lancés ou menés à terme dans leurs réflexions (comme les bancs supplémentaires dans la cour, les horaires de l'établissement, les sonneries, téléphone portable...) ont été expliqués aux élèves.

Un programme avait relevé son envie de proposer des activités lors des récréations : Madame TATARD, présidente du FSE et ainsi l'une des responsables du local dédié au foyer des élèves, a soulevé l'intérêt d'associer les idées des élèves à cet endroit. Elle reste disponible pour répondre aux attentes des enfants lors des moments récréatifs.

Un second programme demandait que les élèves puissent participer plus ardemment aux compositions des menus de la demi-pension : Madame TRUCHASSOU a expliqué qu'il leur était impossible de répondre à ces attentes car la structure qui se charge des menus n'est autre que le Conseil Départemental du Val d'Oise qui les généralise à tous les établissements sous sa responsabilité. Cependant, il est possible pour les élèves de se réunir et de penser à des menus spéciaux qui seraient proposés sur des jours spécifiques dans l'année : il leur faut désormais se pencher sur cette question pour faire des propositions le plus rapidement possible afin que les commandes soient anticipées par le Département.

→ Quatrième temps.

Les éléments suivants ont été donnés aux élèves pour conclure la séance :

- Les élèves du CVC devront réfléchir à leurs programmes et penser à la réalisation de leurs propositions. Également, les élu.e.s devront réfléchir aux modalités qui pourraient mis en place pour le club skateboard, voté à nouveau lors de cette première réunion, et qui reste en attente de par la complexité de son organisation.
- La date de la prochaine séance CVC a été communiquée : la seconde séance est prévue pour le **07/12/2022 , en salle A01, à 08h15.**
- La séance a été levée à 17h11.

Je remercie celles et ceux qui ont participé à cette cinquième session du CVC, et surtout les élèves pour leur engagement, leur implication et leurs idées.

M. BONJEAN
CPE

